

composante : UFR Sciences
Approbation par le conseil de composante en date du : 17/04/2026

amU Faculté des sciences
Aix Marseille Université

SITES	Cycle	Niveau du diplôme	1ère période des inscriptions administratives		Fermeture administrative du service de scolarité		2ème période des inscriptions administratives			
			Du	Au	Du	Au	Du	Au		
tous sites	1er Cycle	A	Admis via la plateforme Parcoursup (L1, LP1, PASS, BUT1, DEUST...) présentiel ou EAD :							
		A1 - Néo-bacheliers (phase principale et complémentaire)	Pour les étudiants admis sur la plateforme Parcoursup les dates d'inscription administrative sont fixées nationalement selon le calendrier ci-dessous :							
			Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 02 juin 2026 et 11 juillet 2026. Inscriptions administratives du 08 juillet au 22 juillet 2026.				23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 11 juillet et le 23 août 2026 inclus. Inscriptions administratives du 20 août au 24 août 2026.	
			Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 12 juillet et le 23 août 2026 inclus. Inscriptions administratives du 12 juillet au 22 juillet 2026.						Proposition d'admission acceptée à partir du 24 août 2026 Inscriptions administratives dans les plus bref délais après acceptation jusqu'au 31 août 2026.	
		A2 - Réorientation (phase principale et complémentaire)	Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 02 juin 2026 et 11 juillet 2026. Inscriptions administratives du 08 juillet au 22 juillet 2026.				23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 11 juillet et le 23 août 2026 inclus. Inscriptions administratives du 20 août au 24 août 2026.	
			Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 12 juillet et le 23 août 2026 inclus. Inscriptions administratives du 12 juillet au 22 juillet 2026.						Proposition d'admission acceptée à partir du 24 août 2026 Inscriptions administratives dans les plus bref délais après acceptation jusqu'au 31 août 2026.	
		B	Admis hors plateforme Parcoursup (Etudes en France, eCandidat, ...)							
			Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement Inscriptions administratives du 2 juillet au 22 juillet 2026				23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement Inscriptions administratives du 20 août au 31 août 2026	
		C	Réinscription							
		C1 - Réinscription (L1, L2, L3, BUT2, BUT3, PEIP, ...)	Sous réserve de la publication des résultats Inscriptions administratives du 2 juillet au 22 juillet 2026				23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Sous réserve de la publication des résultats Inscriptions administratives du 20 août au 31 août 2026	
		C2 - Licence Pro 2ème et 3ème année	Sous réserve de la publication des résultats Inscriptions administratives du 2 juillet au 22 juillet 2026				23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Sous réserve de la publication des résultats Inscriptions administratives du 20 août au 30 septembre 2026	
		D	CPGE 1ère et 2ème année							
		D1 - CPGE 1er année	Sous réserve d'une acceptation Inscriptions administratives du 08 juillet au 22 juillet 2025				23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Sous réserve d'une acceptation Inscriptions administratives du 20 août au 16 novembre 2025	
		D2 - CPGE 2e année					23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Sous réserve d'une acceptation Inscriptions administratives du 1er septembre au 16 novembre 2026	
2eme Cycle		A	Admis via la plateforme MonMaster (M1)							
		A1 - Admis pendant la phase principale dont EAD	Pour les étudiants admis sur la plateforme Mon Master les dates d'inscription administrative sont fixées nationalement selon le calendrier ci-dessous :							
			Proposition d'admission acceptée entre le 03 juin et le 16 juin 2026 inclus. Inscriptions administratives du 2 juillet au 22 juillet 2026.				23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus			
			Proposition d'admission acceptée entre le 10 juillet et le 19 juillet 2026 inclus. Inscriptions administratives du 10 juillet au 22 juillet 2026.							
A3 - Admis pendant la phase de désistement	Proposition d'admission acceptée entre le 20 juillet et le 22 juillet 2026 inclus. Dans les plus bref délais après acceptation jusqu'au 22 juillet 2026.						Proposition d'admission acceptée entre le 20 juillet et le 30 août 2026 inclus. Dans les plus bref délais après acceptation jusqu'au 18 septembre 2026.			

Les étudiants doivent avoir réalisés l'inscription administrative au plus tard le 18 septembre (web). Au-delà l'inscription n'est pas de droit et soumise à autorisation.

composante : UFR Sciences
Approbation par le conseil de composante en date du : 17/04/2026

amU Faculté
des sciences
Aix Marseille Université

SITES	Cycle	Niveau du diplôme	1ère période des inscriptions administratives		Fermeture administrative du service de scolarité		2ème période des inscriptions administratives	
			Du	Au	Du	Au	Du	Au
tous sites	2eme Cycle	B	Admis hors plateforme MonMaster (Etudes en France, eCandidat, ...)					
		B1 - Master 1	Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement Inscriptions administratives du 2 juillet au 22 juillet 2026		23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement Inscriptions administratives du 20 août au 18 septembre 2026	
		B2 - Master 2	Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement Inscriptions administratives du 2 juillet au 22 juillet 2026		23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement Inscriptions administratives du 21 août au 30 septembre 2026	
		C	Réinscription					
		C1 - Master 1	Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement Inscriptions administratives du 2 juillet au 22 juillet 2026		23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Sous réserve de l'avis favorable du jury d'examens Inscriptions administratives du 20 août au plus tard le 18 septembre 2026	
		C2 - Master 2	Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement Inscriptions administratives du 2 juillet au 22 juillet 2026				Sous réserve de l'avis favorable du jury d'examens Inscriptions administratives du 20 août au 30 septembre 2026	
	3eme Cycle	A	Doctorat, Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, DES, ...					
		A1 - Doctorant...	Inscriptions administratives du 02 juillet au 22 juillet 2026		23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Inscription administratives du 20 août au 30 novembre 2026	
		A2 - Doctorant 1ère année avec financement tardif d'un organisme	Inscriptions administratives du 02 juillet au 22 juillet 2026				Inscription administratives du 20 août avec report de la limite au 30 avril 2027	
	Diplômes établissement	Diplômes établissement						
		CU, CESU, DU, DESU...			23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		A compter de septembre 2026	
	Autres Campagnes	Autres Campagnes						
		Demande d'exonération et remboursement des droits d'inscription pour les étudiants en FI (DN-DE)	Dépôt des demandes possibles dès réalisation de l'inscription administrative		23 juillet inclus au 23 août 2026 inclus		Fin au 26 octobre 2026	
		Demande de Césure	Printemps - Eté 1ère phase - Eté Eème phase - réservée pour Parcoursup et MonMaster Automne -				Printemps - départ septembre 2026 - 02 février au 29 mai 2026 Eté 1er phase -réservée Parcoursup - 02 juin au 18 juin 2026 Eté 2e phase - Parcoursup (proposition tardive) et MonMaster - 19 juin au 20 août 2026 Automne - départ janvier 2027 - 28 septembre au 02 novembre 2026	

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES - TOUTES FORMATIONS CONFONDUES - hors TE, alternance et FC -
Semestre impair au plus tard le 16 octobre 2026 dans la limite du 16 novembre 2026
Semestre pair au plus tard le 31 octobre 2026 dans la limite du 16 novembre 2026

DATE LIMITE DE REGULARISATION DES IA -
L'inscription administrative doit-être réalisée en avant le début des enseignements (notamment TP).
30 novembre 2026 (16 octobre 2026 pour PASS) sauf circonstances exceptionnelles non imputables à l'étudiant, les IA non finalisées à cette date, après relance des étudiants par les services de scolarité, seront annulées (Code de l'éducation Art D.612-4).

BORNAGE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE
Du 01/09/n au 30/09/n+1 (13 mois) par reconduction tacite du principe du bornage de l'année universitaire
Report jusqu'au 31/12/n+1 (16 mois), depuis l'année universitaire 2021-2022, pour les étudiants en dernière année de diplôme de fin de cursus (Master, BUT, Licence professionnelle) en raison de la non évaluation des travaux (stages longs, mémoires de recherche...) avant le 30/09
/!\ Ce report pouvant ne concerner que certains étudiants, le jury peut être appelé à se réunir plusieurs fois pour une même session.